



otto ist vielfalt otto heißt willkommen otto informiert otto öffnet türen otto verbindet

Feuille d'information, vivre à Magdeburg

Inscription à l'école

français

En Allemagne, les enfants sont obligés d'aller à l'école à partir de six ans. En Saxe-Anhalt, ils vont tout d'abord à l'école primaire « Grundschule », puis dans un établissement du secondaire « weiterführende Schule » où différents cursus sont possibles. La « Sekundarschule » se finalise avec un certificat de fin d'études « Hauptabschluss » ou « Realschulabschluss », le « Gymnasium » avec le baccalauréat « Abitur ». Dans les « Gesamtschule » et « Gemeinschaftschule », tous les cursus sont possibles.

Chaque enfant doit être inscrit à l'école. Cette inscription s'effectue automatiquement dans l'école de quartier si la famille réside à Magdeburg avant que l'enfant ait six ans. Les parents reçoivent une lettre de confirmation avant le 1^{er} mars de l'année qui précède la scolarisation de l'enfant. Si l'enfant a plus de six ans lors de son arrivée à Magdeburg, ses parents doivent eux-mêmes l'inscrire à l'école. Pour l'inscription sont importants le nom, la date de naissance et l'adresse de l'enfant, une attestation de titre de séjour, un document attestant du niveau d'allemand de l'enfant et éventuellement ses bulletins scolaires.

Landeshauptstadt Magdeburg | **Fachbereich Schule und Sport (service école et sport)** | Gerhart-Hauptmann-Straße 24, bureau 119 | 39108 Magdeburg | téléphone 0391 540 3008 | du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 14h et le vendredi de 9h à 12h | responsable : Monsieur Eitel Emrich

Après l'inscription, l'enfant obtient un rendez-vous médical au « Gesundheitsamt ». Lors de cette visite médicale, le médecin vérifie que l'enfant est en bonne santé et apte à aller à l'école. Les parents reçoivent par la suite une lettre du « Landesschulamt » indiquant dans quelle école l'enfant est officiellement inscrit.

Gesundheits- und Veterinäramt (département de santé et vétérinaire) der Landeshauptstadt Magdeburg | Kinder- und Jugendärztlicher Dienst (service pédiatrie) | Lübecker Str. 32 | 39124 Magdeburg | téléphone 0391 540 6050 | mardi 9h - 12h et 14h - 17h30 | responsable : Madame Gabriele Scheunemann

Landesschulamt Sachsen-Anhalt | Turmschanzenstraße 32 | 39114 Magdeburg | téléphone : 0391 56702

Dès que les parents apprennent dans quelle école l'enfant est admis, il est nécessaire de l'inscrire personnellement auprès du secrétariat de l'école. Il est aussi conseillé de prendre contact avec l'enseignant ou l'enseignante pour se présenter et préparer l'année scolaire : de quel matériel scolaire l'enfant aura-t-il besoin, comment les parents peuvent-ils soutenir leurs enfants à l'école ? Les personnes bénéficiant d'une aide financière de l'Etat peuvent s'adresser à l'institution leur versant cette aide (comme le Sozialamt ou le Jobcenter) pour demander un soutien financier pour la cantine, l'achat du matériel scolaire, les excursions et le soutien scolaire.

Pour plus d'informations sur la scolarisation de votre enfant, vous pouvez consulter la brochure „**Elterninformation: Schule**“ du Landesnetzwerk Migrantenorganisationen Sachsen-Anhalt (LAMSA) sous www.lerneninterkulturell.de/wp-content/uploads/Elternbrief-Website.pdf

otto ist vielfalt otto heißt willkommen otto informiert otto öffnet türen otto verbindet

Dans le « Migrationswegweiser Magdeburg » vous trouverez, traduites en plusieurs langues, des feuilles d'information se référant à la vie quotidienne à Magdeburg et de nombreuses offres actuelles dans les domaines suivants : conseil, aide, loisirs.

www.willkommen-in-magdeburg.de



Gefördert durch:



SACHSEN-ANHALT

